



RAPPORT D'ACTIVITÉ **2017**



FCLR
FÉDÉRATION DES CENTRES
DE LOISIRS ET DE RENCONTRES



L'impact du réseau citoyen



47 associations



380 membres



3'200 habitants
adhérents



42'000 heures et plus
de travail bénévole

INTRODUCTION

fclr en bref

La Fédération des centres de loisirs et de rencontres (FCLR) est l'organisation faîtière des associations de centres d'animation socioculturelle du canton de Genève. Fondée en 1971 à l'initiative de 14 d'entre elles, elle rassemble aujourd'hui 47 membres.

La FCLR s'emploie à promouvoir la vie associative dans le dispositif de l'animation socioculturelle du canton, et à défendre les valeurs fondamentales de démocratie, responsabilité, respect, solidarité, créativité et convivialité qui s'y rattachent. Elle s'appuie pour cela sur la loi cantonale J 6 11 et la Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures.

La FCLR est l'un des quatre partenaires de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) auprès de qui elle représente ses membres.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

- 03 **FCLR EN BREF**
- 04 **MOT DU COMITÉ**
- 06 **REVUE DE L'ANNÉE**

DOSSIER PROXIMITÉ

- 10 **2017 SOUS LA LOUPE**
- 12 **FÉDÉRER**
- 14 **REPRÉSENTER**
- 16 **ACCOMPAGNER**
- 18 **ASSURER**

RAPPORT FINANCIER

- 20 **BILAN COMPTABLE**
- 21 **COMPTE D'EXPLOITATION**
- 22 **RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**
- 23 **RAPPORT DU TRÉSORIER**

-
- 24 **SECRETARIAT PERMANENT**
 - 26 **PERSPECTIVES**
 - 28 **REMERCIEMENTS**

met du comité

DE GAUCHE À DROITE:

DOMINIQUE BLANC, KETE FLÜCK,
PASCAL THURNHERR, SONJA HANACHI,
DIDIER ROULET, RICHARD NOLI,
ANNA CONTI, JEAN-MARC GOY

4



Chères et chers membres
Chères et chers ami.e.s du mouvement associatif
Chères et chers partenaires

Le rapport que vous tenez entre vos mains passe en revue une année d'activités particulièrement intense et intéressante. En effet, après deux Assemblées générales sans quorum en 2016, nous avons placé 2017 sous le signe de la proximité et nous sommes ainsi interrogés, avec nos membres, sur ce qui donne sens à l'engagement fédératif.

Cela nous a aidés à esquisser les premières solutions qui nous permettent de démontrer ensemble qu'en respectant un fonctionnement démocratique et le rythme associatif, on parvient à obtenir des résultats qui dépassent - voire transcendent - les faiblesses inhérentes à l'engagement bénévole. Nous nous sommes résolument engagés sur un chemin qui doit conduire la FCLR et son Comité à mieux jouer leur rôle charnière entre la vie associative sur le terrain et sa représentation dans les instances de la FASE.

Nos différentes commissions ont été très actives: elles ont abattu un travail considérable avec le soutien précieux de membres extérieurs au Comité. Chacune est le reflet d'une priorité et d'une volonté définies en Assemblée générale. Développer l'expression démocratique au sein de la FCLR, améliorer notre communication, évaluer les Projets institutionnels des centres, rédiger celui de la FASE, tous ces chantiers nous ont portés pendant ces derniers mois.

Cette effervescence a aussi son «revers de la médaille». Les charges et les responsabilités qui incombent à notre Secrétariat, composé de trois coordinateurs fédératifs et deux secrétaires, ont constamment gonflé ces dernières années. Cette inflation s'explique aussi par l'augmentation du nombre d'associations membres de la FCLR. Or, dans le même temps, les ressources humaines et les moyens financiers ont stagné. Mieux servir les intérêts de nos membres passera à l'avenir par une réévaluation de ces ressources.

Pour autant, nous avons le sentiment d'avancées très concrètes sur plusieurs dossiers: c'est à la fois réconfortant et encourageant. Les huit membres du Comité se retrouvent une fois par mois - sans compter les autres occasions - dans une ambiance très conviviale, avec beaucoup de plaisir. La quasi-totalité des tâches sont partagées pour profiter de l'énergie du travail en commun. Ce qui est l'essence même de l'idée d'«association»...

Nouvelle présidence pour la FASE et nouvelle configuration tant au Grand Conseil qu'au Conseil d'Etat... Des changements se profilent à l'horizon 2018. Les enjeux sont importants pour la FCLR et pour le monde associatif dont nous souhaitons réaffirmer ici le rôle majeur dans notre société.



revue de l'année

Les activités de la Fédération sont multiples, transversales et inscrites dans la complexité inhérente au fonctionnement associatif et partenarial. Elles exigent donc responsabilité et transparence, deux valeurs au cœur de l'esprit du projet fédératif.

Le Comité de la FCLR a débuté l'année le 25 février par une journée de réflexion qui a coloré les activités de 2017. Dans sa suite, les différents organes de la Fédération ont conduit des projets visant à resserrer les liens avec ses membres, comme avec les partenaires de terrain et au siège du Conseil de fondation. Une année clairement sous le signe de la proximité à tous les niveaux de notre action!

FAITS SAILLANTS DE L'ACTIVITÉ EN 2017

A l'interne, le groupe «Statuts» s'est transformé en **Commission Fonctionnement** chargée d'étudier les propositions formulées le 25 février. Elle s'est ainsi penchée sur la question du quorum et étudié des propositions d'amélioration du fonctionnement général. Le vote par correspondance est sur le métier avec en corollaire un projet visant à améliorer la participation au débat fédératif en amont du vote.

La **Commission Communication** a poursuivi sa recherche d'un outil digital interactif qui permette d'informer et de débattre entre membres de comité. Trois pistes ont été étudiées avec les précieux conseils de spécialistes aguerris aux questions et enjeux associatifs. Nous pourrions proposer ce nouvel outil dès la prochaine Assemblée générale statutaire en 2018.

L'offre de **formation** s'est également enrichie, entre autres, d'un cours de trésorerie que nos membres appelaient de leurs vœux. De plus, la réflexion menée pour donner une plus grande visibilité des enjeux associatifs dans la formation des animateurs et au sein de la FASE a donné naissance à des rapprochements et collaborations avec la Haute école de travail social (HETS) et le Secrétariat général de la FASE (cf p. 17).

Du côté de la **validation des Projets institutionnels (PI)** des centres, un tiers des membres ont mené le processus et confirment l'intérêt de la démarche (cf. p. 19).

Au niveau **RH**, les entretiens de bilan avec le personnel du Secrétariat permanent ont été effectués et permettent de mieux appréhender l'ampleur des tâches réalisées.

En ce qui concerne le **partenariat FASE**, une délégation du Comité a poursuivi le dialogue entamé en 2015 avec la représentation du «personnel». Cette année, la rédaction d'un Projet institutionnel pour la FASE était à l'ordre du jour (cf. p. 15). Le Conseil de fondation a notamment traité la feuille de route de son Projet institutionnel, le bilan de législature, la reprise des négociations CCT, les conventions tripartites, son audit par le service d'audit interne (SAI), son budget 2018, le projet de recommandation en matière de sécurité, le cahier des charges pour la construction des futurs centres, l'ancrage citoyen des travailleurs sociaux hors murs, ses 20 ans, le projet de charte alimentation et le rapport de la Commission des finances sur la cartographie des risques.

6



2017 EN CHIFFRES

FCLR

BUREAU FCLR: **12 SÉANCES**
COMITÉ: **10 SÉANCES**
COMMISSION FORMATION: **6 SÉANCES**
COMMISSION FONCTIONNEMENT: **6 SÉANCES**
COMMISSION VALIDATION PI: **6 SÉANCES**
COMMISSION COMMUNICATION: **5 SÉANCES**
COMITÉ DE RÉDACTION: **5 SÉANCES**
ASSEMBLÉES GÉNÉRALES: **3 SÉANCES**
COMMISSION RH: **2 SÉANCES**

Partenariat FASe

BUREAU FASE: **12 SÉANCES**
COMMISSION FINANCES: **6 SÉANCES**
CONSEIL DE FONDATION FASE: **5 RÉUNIONS**
COLLOQUE OPÉRATIONNEL FASE/FCLR
(COORDINATEURS):
5 RÉUNIONS + 1 INTERVISION

ET TOUTES LES RÉUNIONS DES GROUPES
DE SOUTIEN FCLR POUR LES NÉGOCIA-
TIONS CCT ET LE PI FASE, AINSI QUE LA
PARTICIPATION AUX 47 AG DES ASSOCIA-
TIONS DE CENTRES.

dos sier pro xim ité

8

En 2017, la Fédération a concentré ses efforts sur un objectif central: renforcer la PROXIMITÉ avec ses membres et approfondir celle qu'elle entretient avec ses partenaires.

La proximité, comme distance entre deux éléments, se mesure aisément. Mais, la proximité est aussi un lien entre les êtres qui se renforce avec la rencontre, l'écoute, la compréhension, la confiance, les affinités. Cela implique le respect de l'autonomie de chacun et interdit toute démarche intrusive.

Cette proximité entre la FCLR et ses membres, et avec ses partenaires (FASe, Etat, communes, professionnels), permet de définir et de faire aboutir ensemble des projets bâtis sur des valeurs partagées. En fin de compte, ces projets s'adressent, sur le terrain, à la population de nos quartiers à travers les associations.

Fédérer devient plus simple si l'on cultive la proximité. Car, la collaboration entre les centres et la FCLR, la participation aux AG, l'entraide, la communication s'en nourrissent.

La FCLR doit **représenter** ses membres auprès de ses partenaires. Elle les représente d'autant mieux si le lien de proximité est fort, donc si elle connaît parfaitement leurs intérêts et leurs aspirations.

Accompagner les associations est aussi une mission de la Fédération qui sollicite des liens de proximité. Dans ce cadre, la FCLR offre formations et conseils, et s'efforce de promouvoir le monde associatif.

Enfin, stimulée par la proximité, la Fédération est capable d'**assurer** et valoriser les associations en soutenant les travaux sur les Projets institutionnels, et l'écriture ou la révision des statuts.

DÉMARCHE DE RENCONTRES DES COMITÉS

Témoignage

La FCLR a consacré toute son énergie à définir la politique de proximité avec ses membres. Pour favoriser la compréhension mutuelle, Kete Flück et Sonja Hanachi, membres du Comité, ont rencontré au 1er trimestre 2017 une dizaine de centres absents ou peu présents aux AG.

Q. Pourquoi cette démarche?

R. Au sein du Comité de la FCLR, nous avons réalisé que, malgré le travail des coordinateurs, des centres ne s'impliquaient pas dans les travaux des AG. Il était crucial d'en connaître les raisons pour les aider à mieux comprendre leur rôle et l'importance de leur participation.

Q. Quels enseignements la FCLR en a-t-elle tirés?

R. Nous avons pris conscience de leurs problématiques de fonctionnement et compris que chaque centre avait son histoire et un parcours en évolution. Nous avons expliqué aux personnes rencontrées que nos formations permettaient de s'impliquer plus activement dans la gestion. Cette démarche a aussi contribué à valoriser les synergies avec les professionnels avec qui nous avons discuté. Depuis, un groupe de travail conjoint FASE-FCLR s'est constitué dans l'objectif d'organiser des rencontres sur la coopération bénévoles/professionnels.

Q. Pour conclure ?

R. En nous engageant dans cette démarche, nous ne pensions pas que ce serait aussi riche! Ces visites ont ouvert des perspectives qui démontrent que la FCLR a une vision forte de l'animation socioculturelle. Ce travail de proximité va naturellement se poursuivre sur le terrain.





10

2017
sous la loupe

Fédérer

COORDONNER ET ANIMER

Représenter

DÉFENDRE ET RELAYER

SOUTENIR ET SENSIBILISER

CONSOLIDER ET VALORISER

Accompagner

Assurer



Fédérer

COORDONNER les activités inter-associatives et animer les espaces de débat.
FAVORISER la coordination et la collaboration entre les associations.
ANIMER le réseau, créer des passerelles et mener des réflexions communes.
MUTUALISER les ressources et les compétences.
DÉVELOPPER la communication.



Les membres du Comité et les coordinateurs s'engagent aux côtés des associations. Ils partagent notamment leur savoir-faire pour dresser des bilans d'activités internes, établir des stratégies associatives pour le recrutement ou consolider le lien avec les habitants, prioriser les actions, ou tout autre sujet demandant un temps d'arrêt et de réflexion.

Cette année par exemple, l'équipe a accompagné cinq centres et associations, dont la maison de quartier Sous l'Etoile et le jardin Robinson de Meyrin, en prévision de leur déménagement, agrandissement ou rénovation de locaux. Ces étapes soulèvent en effet des questions telles que la cohérence du projet institutionnel ou l'adéquation des postes de travail avec le nouveau lieu, qu'il est important d'anticiper.

DES OUTILS POUR INFORMER ET FÉDÉRER

La Lettre de la Fédération

Pour relayer ou mettre en débat des questions d'actualité et d'intérêt associatif, la Fédération s'appuie notamment sur la communication avec les centres et ses partenaires. Outre son site Internet et les événements fédératifs, la FCLR s'est dotée en 2015 d'une lettre électronique dont la Commission Communication fixe les sujets des rubriques au cours de réunions de rédaction.

En 2017, les quatre éditions de la «Lettre de la Fédération» ont mis à la une la journée de réflexion du 25 février, la question des migrants et l'animation socioculturelle (ASC) dans nos quartiers, la place de la dimension associative de l'ASC dans la formation des animateurs socio-culturels, la formation FASE/FCLR sur la coopération bénévoles-professionnels. Ces articles portent des réflexions en croisant les points de vue de centres, mais aussi des autres acteurs clés de l'ASC, tels que la FASE ou la HETS.

Au total, 824 personnes (480 associatifs/partenaires et 344 professionnels) reçoivent la lettre d'information. En 2017, les statistiques de lecture sont restées stables et positives: le taux d'ouverture approche les 38% au moment de la diffusion et chaque lettre continue à être ouverte ou consultée plusieurs mois après l'envoi, ce qui laisse à penser que l'objectif d'une communication au service du dynamisme associatif est atteint. L'augmentation du nombre d'animateurs qui s'y abonnent est un autre signe de l'intérêt suscité. Notre défi est de maintenir une communication dont le cœur est l'engagement citoyen, tout en apportant un niveau d'information sur ce qui est fait et pensé sur le terrain.

Représenter

DÉFENDRE les intérêts et la spécificité des associations de centres.
VALORISER l'expertise collective et les savoir-faire du réseau.
REPRÉSENTER les associations membres au Conseil de fondation
de la FASE en qualité de partenaire.
PROMOUVOIR la participation citoyenne et les valeurs associatives.



La FCLR et son Comité s'emploient à représenter la vie associative des centres et à défendre les valeurs communes de démocratie, responsabilité, respect, solidarité, créativité et convivialité qui s'y rattachent. La FCLR siège au Conseil de fondation de la FASE, aux côtés de l'Etat, des communes et des professionnels de l'animation, et défend l'engagement citoyen dans le dispositif de l'animation socioculturelle du canton. Auprès de ses membres, elle relaie les éléments du débat politique.

Dès lors qu'il y a «représentation», le Comité s'interroge sur la qualité de celle-ci. Ce rôle est-il bien rempli ? Comment l'améliorer, le renforcer ?

En 2017, les membres et le Comité de la FCLR ont élaboré plusieurs pistes, notamment lors de la journée de réflexion du 25 février. Parmi celles-ci : développer la confiance et la compréhension mutuelle, par l'écoute et le dialogue, et se rapprocher pour mieux s'entendre et se comprendre. Concrètement, la Commission Fonctionnement s'est vu confier le mandat de réfléchir à la question statutaire du quorum et/ou à toute autre proposition d'amélioration du fonctionnement. Cette année, le Comité de la FCLR a organisé trois AG, représenté les associations de centres à cinq reprises au Conseil de fondation de la FASE et a été présent aux AG de ses 47 membres.



PROJET INSTITUTIONNEL DE LA FASE

focus

15

Le partenaire «personnel» participe

En juin 2017, le Conseil de fondation de la FASE a officiellement adopté la feuille de route pour l'élaboration du Projet institutionnel (PI) de la fondation. Dès lors, un groupe de pilotage composé de deux représentants par partenaire, y compris le personnel, s'est constitué et les travaux ont débuté.

Pour rappel, le partenaire personnel avait gelé sa participation au Conseil de la fondation en 2013. Dès 2015, la FCLR a approché ce partenaire afin qu'il participe aux travaux du PI de la FASE. La proximité de terrain et la convergence sur les valeurs fondamentales de l'animation socioculturelle ont favorisé le rapprochement puis la participation du partenaire personnel à la rédaction et la finalisation de la feuille de route.



Accompagner les associations membres dans les discussions sur les conventions tripartites, la mise à jour et la validation de leurs documents de base (Projets institutionnels et statuts) ou de toute autre circonstance en lien avec leurs activités est une mission permanente de la FCLR. Cette mission exige que les liens se nouent et se renforcent dans la proximité pour donner consistance à la cohésion fédérative.

Dans ce travail d'accompagnement, la FCLR investit différents territoires avec une présence régulière dans les locaux des centres, dans les mairies qui soutiennent les actions de nos membres, au secrétariat de la FASE ou à la HETS. Deux rencontres formelles ont ainsi été organisées entre une délégation de la FCLR et les enseignants de la filière animation ou leurs représentants pour discuter de collaborations à mettre en route.

Cet accompagnement dépasse nos frontières. Ainsi en novembre 2017, une délégation de la FCLR a participé au colloque du Réseau international de l'animation (RIA) en Algérie. Cette édition avait pour thème «L'animation socioculturelle à l'ère de la communication numérique et des nouveaux médias». Les déléguées de la FCLR se sont ainsi imprégnées du débat et ont constaté combien les nouvelles technologies interrogent fortement les pratiques de l'animation socioculturelle à travers le monde, en même temps qu'elles fournissent des réponses locales singulières, utiles à la construction de nouvelles connaissances ou de nouvelles initiatives.

ENRICHIR la compréhension du contexte de l'animation socioculturelle.
DÉVELOPPER la capacité d'agir des centres.
PARTAGER les savoirs et les expériences.
FAVORISER l'apprentissage entre pairs.

Accompagner

Focus

REGARDS CROISÉS FASE/FCLR

Coopération entre bénévoles et professionnels

Un groupe de travail composé de bénévoles et de professionnels FASE/FCLR s'est chargé d'organiser une formation sur la coopération au sein des centres (Regards croisés du 20 mai 2017). Cinq représentants associatifs ont contribué à sa préparation. Une cinquantaine de professionnels et bénévoles y ont participé et ont ainsi activement contribué à identifier les principales difficultés à la coopération et à chercher des pistes concrètes d'amélioration. Sur ces bases, un nouveau Regards croisés est prévu en mai 2018.



Assurer

CONSOLIDER et valoriser.
PROMOUVOIR la Charte cantonale et veiller à son respect.
VALIDER les Projets institutionnels des associations.
ASSURER la conformité des statuts des associations.
VEILLER à l'égalité de traitement des associations.

18

L'autonomie d'une organisation se consolide et se développe uniquement sur des bases garantissant un potentiel d'évolution important. Soutenir les centres au moment d'établir ou d'actualiser les statuts, le Projet institutionnel (PI), le partenariat, la compréhension du contexte et de ses acteurs permet aux centres de s'affirmer, de gagner en confiance, de bien fonctionner et de se protéger des entraves à leur mission. Assurer un tel appui demande de bien connaître les situations particulières de chaque centre. Pour cela aussi, des liens de proximité bienveillante s'imposent avec nos membres.

Ce travail de la FCLR renforce la stabilité des associations de centres. Ce qui facilite l'implication des bénévoles et professionnels et favorise la confiance avec les communes et l'Etat, principaux bailleurs de fonds.

En tant que faïtière, la FCLR prend aussi à son nom des contrats collectifs dont elle fait bénéficier ses membres. Ceux-ci peuvent ainsi solliciter des conseils juridiques de l'assurance Orion à des conditions avantageuses. Par ailleurs, la FCLR a négocié et signé un nouveau contrat de cinq ans (2017-2021) avec ProLitteris (Société suisse de droits d'auteur) qui donne aux associations l'accès à une tarification forfaitaire simplifiée.

Cette année aussi, la FCLR a proposé à ses membres de nombreux outils pour répondre aux principaux besoins inhérents au fonctionnement associatif, tels que cahier des tâches type, memo pour l'élaboration des ordres du jour du comité, etc. Ces outils visent à fournir des repères à partir desquels chaque centre construit et développe sa propre particularité.

Focus

ACCOMPAGNER LA RÉVISION DES PI

L'exemple des Avanchets

Le processus de validation des Projets institutionnels (PI) est en train d'induire leur mise à jour. Ainsi, aux Avanchets, la Maison de quartier a décidé de prendre du temps pour actualiser, clarifier et compléter le contenu de son PI. Des efforts similaires ont été menés dans de nombreux autres centres. Ce travail coopératif demande, à la FCLR ainsi qu'à ses membres, de la mobilisation, des compétences et des ressources diverses. Il permet aux centres de reposer leurs choix (délimitation de leur champ d'action et de leurs outils d'évaluation, etc.) et de mieux les argumenter.



rapport financier

20

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017			
ACTIF	31.12.17	Ecart / 2016	31.12.16
Caisses	58,10	-509,60	567,70
CCP	112 067,12	11 395,31	100 671,81
Disponible	112 125,22	10 885,71	101 239,51
Débiteurs	426,40	15,05	411,35
Dépôt de garantie	10 465,70	1,03	10 464,67
AVOIRS	10 892,10	16,10	10 876,00
Charges payées d'avance	6 175,40	310,50	5 864,90
Produits à recevoir	150,00	150,00	0,00
ACTIFS TRANSITOIRES	6 325,40	460,50	5 864,90
Mobiliers & infrastructures informat	0,00	-533,30	533,30
Machines & matériel	0,00	0,00	0,00
Matériel informatique	0,00	0,00	1 249,80
Patrimoine administratif	0,00	-1 763,10	1 783,10
TOTAL ACTIF	129 342,72	9 599,21	119 763,51
PASSIF	31.12.17	Ecart / 2016	31.12.16
Créanciers divers	1 426,85	1 426,85	0,00
Créanciers	1 426,85	1 426,85	0,00
Provisions p/charges futures	8 661,75	-1 338,25	10 000,00
Fonds d'investissement mobilier	0,00	-533,30	533,30
Fonds d'investissement machines & matériel	0,00	0,00	0,00
Fonds d'investissement matériel informatique	0,00	-1 249,70	1 249,70
PROVISIONS	8 661,75	-3 121,25	11 783,00
Charges à payer	6 319,00	4 429,21	1 889,79
Charges estimées à payer	17 169,25	4 592,85	12 576,40
PASSIFS TRANSITOIRES	23 488,25	9 022,06	14 466,19
Capital	86 167,52	0,00	86 167,52
Report exercices précédents	7 346,80	7 664,37	-317,57
FONDS PROPPRES	93 514,32	7 664,37	85 849,95
TOTAL PASSIF	127 091,17	14 992,03	112 099,14
EXCEDENT DE RECETTES	2 251,55	-5 412,82	7 664,37
TOTAL BILAN	129 342,72	9 579,21	119 763,51

COMPTE D'EXPLOITATION DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017			
CHARGES	31.12.17	Ecart / 2016	31.12.16
Traitements pris en charge par FASE	589 425,95	28 711,65	560 714,30
Frais de personnel à charge FCLR	3 331,00	3 081,00	250,00
CHARGES DE PERSONNEL	592 756,95	31 792,65	560 964,30
Fourniture de bureau, documentation	1 432,00	-1 128,20	2 560,20
Mobilier. Machines, véhicules	4 874,80	3 241,65	1 633,15
Autres fournitures et marchandises	6 305,55	-817,32	7 122,87
Services tiers pour entretine mobilier	44,35	-19,55	63,90
Loyers, fermage et redevance	53 924,50	-1 928,16	55 852,66
Dédommagements	16 805,50	1 203,40	15 602,10
Honoraires et prestations de service	36 931,53	298,40	36 633,13
Frais association / animation	610,00	-1 665,00	2 275,00
BIENS SERVICES & MARCHANDISES	120 928,23	-814,78	121 743,01
Amortissements ordinaires	1 783,10	-2 063,90	3 847,00
Escomptes, rabais, remise sur débiteur	39,42	38,30	1,12
AMORTISSEMENTS & DIVERS	1 822,52	-2 025,60	3 848,12
TOTAL CHARGES	715 507,70	28 952,27	686 555,43
RECETTES	31.12.17	Ecart / 2016	31.12.16
Revenus de biens et divers	12,45	1,95	10,50
Prestations facturées	0,00	0,00	0,00
REVENUS DE BIENS ET DIVERS	12,45	1,95	10,50
Cotisations membres associations	18 800,00	0,00	18 800,00
AUTRES CONTRIBUTIONS	18 800,00	0,00	18 800,00
Subventions cantonales	568 579,05	-101 902,40	670 481,45
Subventions cantonales spécifiques	110 000,00	110 000,00	0,00
SUBVENTIONS ACQUISES	678 579,05	8 097,60	670 481,45
Dissolution fonds investissement	20 977,75	16 272,90	4 704,85
RESERVES	20 977,75	16 272,90	4 704,85
TOTAL RECETTES	718 369,25	24 372,45	693 996,80
Charges exceptionnelles	-1 948,25	32,50	-1 980,75
Recettes exceptionnelles	1 338,25	-865,50	2 203,75
TOTAL CHARGES/PRODUITS EXCEPTIONNELS	-610,00	-833,00	223,00
EXCEDENT DE(+)/ DEPENSES/ (-) RECETTES	-2 251,55	5 412,82	-7 664,37

21

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES 2017

Conformément au mandat de l'Assemblée générale du 20 septembre 2017, les soussignés ont procédé, en date du 12 avril 2018, à la vérification des comptes de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres, pour l'exercice 2017.

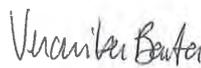
Les comptes, les pièces justificatives et le compte courant PostFinance nous ont été présentés et commentés par Monsieur Dominique Blanc, trésorier et Mme Florence Fragnière, secrétaire administrative.

Nous avons effectué divers pointages sur plusieurs périodes et avons trouvé une parfaite concordance entre les justificatifs et les écritures comptables. L'ensemble de la comptabilité de cet exercice est parfaitement en ordre, conformément aux statuts et à la législation.

Nous tenons à remercier Mme Florence Fragnière, secrétaire, et Monsieur Dominique Blanc, trésorier, pour le travail accompli et vous proposons de donner entière décharge au Comité pour l'exercice écoulé.

Vernier, le 12 avril 2018

Les vérificateurs aux comptes



Veronika Barta



Jean-François Chal



RAPPORT DU TRESORIER



L'exercice 2017 se termine avec un excédent de recettes de CHF 2'251.55.

Le total du bilan au 31 décembre 2017 s'élève à CHF 129'342.72.

Les fonds propres au 1er janvier 2018 se montent quant à eux à CHF 95'765.87 après absorption de l'excédent 2017.

Commentaires sur le bilan

Le poste «Charges payées d'avance» s'élève à CHF 6'175.40. Ces charges sont composées principalement de primes d'assurances diverses payées en 2017 pour l'année 2018.

Toutes les immobilisations ayant été complètement amorties, elles ont été sorties du bilan par compensation des fonds d'amortissements correspondants.

Le poste «Charges estimées à payer» se monte à CHF 17'169.25. Il comprend principalement des frais liés à la production du rapport d'activité 2017 avec en plus des factures pour ProLitteris (concernant les droits d'auteur).

La «Provision pour charges futures », constituée en 2015 en prévision du financement partiel du coût de la mise en route du processus de validation des Projets institutionnels (PI) des centres, a été reconduite à hauteur de CHF 8'661,75.

En 2015, le Conseil de fondation de la FASe a accepté d'allouer la somme de CHF 35'000.- à la FCLR pour le financement partiel du travail de validation des Projets institutionnels des centres. Ce fonds est principalement destiné à payer des salaires. En 2017, il a été utilisé à hauteur de CHF 19'194.75 (procès-verbaux externalisés et temps de travail supplémentaire). Ce fonds sera donc rapidement épuisé au cours de cette année. Une demande a été faite à la FASe pour reconduire cette somme.

Commentaires sur le compte d'exploitation

HONORAIRES ET PRESTATIONS

Le total (CHF 36'931,53) est composé essentiellement des montants suivants:

Affranchissements	CHF	1'265.45
Téléphones fixes et internet	CHF	2'634.20
Frais de repas, réception, réunions	CHF	1'249.15
Frais de réalisation-impression *	CHF	26'946.40
Autres honoraires	CHF	1'350.00

23

*Détail des frais de réalisation-impression :

Outre les dépenses liées au rapport d'activité 2016, qui se montaient à CHF 12'712.60, ce poste inclut principalement les frais suivants :

Impression		
programmes formation	CHF	1'878.60
E-Newsletter (4 éditions)	CHF	12'441.60
Publicité pour Forum reporté	CHF	1'390.00

Dominique Blanc
Trésorier



secrétariat permanent



Conformément aux orientations de l'Assemblée générale et aux textes partenariaux, l'équipe des trois coordinateurs fédératifs veille à la mise en œuvre et à la continuité de l'ensemble de l'activité fédérative en lien étroit avec le Comité, les commissions et groupes de travail qu'elle accompagne dans leurs démarches et fonctionnement. A leurs côtés, les deux secrétaires assurent l'organisation, la diffusion de l'information, l'archivage et le bon fonctionnement du Secrétariat. Elles prennent en charge les tâches administratives (procès-verbaux des Comités et Assemblées générales, accueil téléphonique, gestion des courriels, tenue de la comptabilité générale, etc.). En parallèle, elles préparent les dossiers, assurent la prise de notes de réunions, et gèrent les aspects techniques de la communication, de la formation et du processus de validation des Projets institutionnels des associations.

DE GAUCHE À DROITE:

GUILLERMO MONTANO,

NATHALIE CHOLLET,

HÉLÈNE DRAKOPOULOS, FLORENCE

FRAGNIÈRE, CLAUDE BODMER,

ABSENTE SUR LA PHOTO :

MIRVETE OSMANI

POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX



ENJEUX ET TEMPS FORT

Cette année, les coordinateurs ont participé à des formations continues (approche centrée solutions, 1ères Journées romandes de l'Education nouvelle, colloque du Réseau international de l'animation (RIA) 2017 à Alger).

Le cahier des charges des coordinateurs fédératifs a été réécrit en collaboration avec les représentants syndicaux et validé par le Comité de la FCLR. Il sera porté à l'ordre du jour des négociations dans le cadre de la convention collective de travail début 2018.

En revanche, le cahier des charges des secrétaires est en cours de rédaction, en attente de précisions sur les différentes fonctions administratives au sein de la FASE, l'objectif étant de faire évoluer leur fonction actuelle de secrétaire sociale vers celle d'assistante administrative.

La réflexion menée sur les cahiers des charges a permis d'analyser le volume d'activités et de projets gérés par le Secrétariat permanent de la FCLR. Avec le renforcement de l'ancrage de la Fédération sur le terrain, le développement interne et l'organisation en commissions et groupes de travail, l'arrivée de nouveaux membres dans le réseau fédératif, les projets de nouveaux quartiers dans le canton et les questions que ces développements urbains soulèvent chez les associations de centres ainsi que les tâches inhérentes au partenariat FASE, la charge de travail de l'équipe n'a cessé d'augmenter au cours de ces dernières années sans que les ressources n'aient évolué. Ce constat sera repris en 2018.



perspectives

26 En 2018, l'action de la FCLR s'inscrira dans la continuité des réflexions et travaux menés cette année afin de servir efficacement les intérêts de ses membres. Le Comité et l'équipe s'emploieront notamment à:

POURSUIVRE LA STRATÉGIE DE PROXIMITÉ:

renforcer les liens et intensifier les rencontres entre la FCLR et les comités des associations membres pour soutenir la prise de conscience des enjeux communaux et cantonaux; et encourager la coopération et l'entraide entre centres partageant les mêmes publics ou intérêts.

POURSUIVRE L'ÉLABORATION DU PROJET INSTITUTIONNEL DE LA FASE EN COLLABORATION AVEC SES PARTENAIRES :

favoriser le retour des professionnels au Conseil de fondation; construire une vision partagée plaçant l'animation et le partenariat au centre des intérêts de tous les acteurs concernés par l'animation socioculturelle.

DANS LE CADRE DE LA RÉVISION DU PROJET INSTITUTIONNEL DE LA FCLR:

établir un diagnostic de la situation actuelle de l'animation socioculturelle et poursuivre une politique fédérative claire pour atteindre nos objectifs.

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE RÔLE ET LES ACTIVITÉS DE LA FCLR aux volontaires-bénévoles-militants, professionnels et politiques: mettre l'accent sur le travail en réseau et créer des liens plus étroits avec d'autres collectifs ou fédérations tels que la Plateforme romande de l'animation.



**ENRICHIR LE PROGRAMME DES FORMATIONS PROPOSÉES
PAR LA FCLR:**

intensifier les partenariats autour de la formation.

AJUSTER LE TEMPS DE TRAVAIL ET LES RESSOURCES aux besoins croissants du Secrétariat permanent.

**PARTICIPER À L'ORGANISATION ET AU DÉROULEMENT
DES RENCONTRES** du Réseau international de l'animation (RIA) qui auront lieu en Suisse romande en 2019: élaborer et proposer une intervention lors de ces rencontres.



La Fédération remercie vivement les membres de comités de centres qui ont œuvré dans les commissions et groupes de travail de la FCLR.

La FCLR salue également l'engagement des présidents des associations de centres et souhaite bonne suite à celles et ceux qui ont démissionné cette année.

Elle leur adresse ainsi qu'à tous les bénévoles et professionnels un grand merci pour le travail accompli qui contribue, année après année, à répondre aux besoins des habitants désireux d'une meilleure qualité de vie dans leur quartier.

La FCLR remercie chaleureusement les associations qui ont accueilli ses Assemblées générales : la Maison de quartier de Champel, la Maison de Quartier de Carouge et le jardin Robinson de Meyrin.

Elle remercie les comités et les équipes des Maisons de quartier qui ont mis leurs locaux à disposition lors de formations, de groupes de travail ou de séances d'information : le Spot et les Maisons de quartier des Avanchets, des Asters. Elle remercie aussi Joël Basler, Dominique Blanc, vérificateurs des comptes, et Anna Conti, suppléante.

Le Comité de la FCLR remercie également:

Mme Anne Emery Torracinta (Conseillère d'État), M. Alain-Dominique Mauris (Président de la FASE) et M. Yann Boggio (Secrétaire général de la FASE)

Les membres du Conseil de fondation de la FASE et les membres du Collège de direction de la FASE

Les autorités du canton et des communes qui soutiennent les associations de centres et la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), les collaborateurs du Secrétariat général de la FASE ainsi que les professionnels des centres.



Impressum **RAPPORT ANNUEL 2017**

TEXTES FCLR

CONCEPTION ET ÉDITION Laure Bonnevie, Histoire de mots

GRAPHISME Kandé Franzen, SAKINA CONSEIL

PHOTOS Grégory Suatton et FCLR

avec le soutien de



La culture du lien associatif



FCLR

FÉDÉRATION DES CENTRES
DE LOISIRS ET DE RENCONTRES

RUE DU VILLAGE 28 | 1214 VERNIER
TÉL. 022 344 89 90 | 1^{ER} ÉTAGE
SECRETARIAT@FCLR.CH | WWW.FCLR.CH